

Dossier d'inscription saison 2018/2019

Licence	Kid Fédérale Compétition
Nom et prénom de l'enfant	
Nom(s) , Prénom(s) des parents responsables et/ou payeurs	
Mail pour transmission des informations	• •
Noms et N ^{os} téléphone à joindre en cas d'accident	
Adresse où l'enfant réside	
Niveau de médailles obtenu	
N° de carte Pass Région (ex MRA)	

date de naissance	Lieu de naissance (ville et département)	Nationalité

Horaires d'entrainement			Demandés
Lundi	17h15	moins de 8 ans	
Mardi	17h15	tous niveaux	
Mardi	18h00	patin d'acier minimum ou débutants plus de 14 ans	
Mercredi	7h30	compétiteurs	
Mercredi	10h00	tous niveaux	
Mercredi	11h00	accessible aux patineurs venant à 10h00	
Vendredi	17h15	tous niveaux	
Vendredi	18h00	patin d'acier minimum	
Samedi	7h00	compétiteurs	
Samedi	11h30	moins de 8 ans et anciens patineurs	
date de début des cours	1er trim	2ème trim	3ème trim

Règlements				Caution patins 155 €
				Signature :
				patins :

Dossier d'inscription saison 2018/2019

Le coût de l'inscription comprend :

1. la licence kid 25 € (ne concerne que les enfants de moins de 10 ans s'inscrivant pour la première fois),
ou **fédérale** 45 €
ou **compétition** 70 € (Les enfants susceptibles de passer des médailles ou d'effectuer au moins une compétition dans l'année **doivent** avoir une licence compétition ; montant de l'avenant : 25 €).
• **Cas particuliers pour les cartes Pass région** : vous déduirez les 30 € de cette partie licence, merci.
2. l'adhésion au club, 75 €
3. la **location annuelle** de patins, si besoin, 70 € (et chèque de caution de 155€ non encaissé)
4. le **forfait** des cours (en fonction du nombre de séances choisi).

Le montant des cours est un forfait annuel :

séances	trimestre	-25% 2ème enfant	-10% cezam
1	150,00 €	112,50 €	135,00 €
2	240,00 €	180,00 €	216,00 €
3	270,00 €	202,50 €	243,00 €
4	300,00 €	225,00 €	270,00 €
5	330,00 €	247,50 €	297,00 €

- o Le règlement **total** se fait en début de saison (un règlement annuel, ou éventuellement le chèque adhésion-licences-patins et les 3 règlements trimestriels encaissés en Septembre, Octobre, Novembre et Décembre)
- o Des **stages** auront lieu pendant les vacances scolaires (ils seront à régler **indépendamment des cours**)
- o **Tout trimestre commencé ou pris en cours est dû intégralement**, sans remboursement possible sauf présentation d'un certificat médical d'arrêt de plus de 15 jours)

Exemples du coût pour une séance par semaine :

	<u>Adhésion + kid</u>	<u>Adhésion + kid + patins</u>	<u>Adhésion + fédérale</u>	<u>Adhésion + fédérale + patins</u>	<u>Adhésion + compétition</u>	<u>Adhésion +compétition + patins</u>
<u>1 chèque</u>	100,00 €	170,00 €	120,00 €	190,00 €	145,00 €	215,00 €
<u>1 chèque de caution</u>		155 €		155 €		155 €
<u>Et 3 chèques</u>	<u>du montant du forfait trimestriel choisi (encaissé octobre ; novembre et décembre)</u>					
<u>OU 1 chèque du total annuel (5% de réduction)</u>	523,00 €	589,00 €	542,00 € €	608,00 €	566,00	632,00 €

Le club se réserve le droit d'encaisser le chèque de caution dans les cas suivants :

- patins non rendus en cours de saison suite à un arrêt ou après la fête de la glace, patins rendus en mauvais état (lacets, crochets...)
- règlement des cours et stages, inscription aux compétitions ou médailles non à jour.

Dossier d'inscription saison 2018/2019

Extrait du règlement Intérieur SGA section patinage artistique

Article 1 : Vous vous engagez pour la saison complète qui se clôture mi Juin par la fête de la glace. Les règlements de la licence, de la cotisation au club, des cours, de la location de patins et des compétitions si nécessaire, doivent être effectués lors de l'inscription.

Vous établirez les chèques à l'ordre du club : SGAPatinage.

Article 2: Le forfait global de la saison est établi compte tenu des jours fériés et manifestations diverses, il est fractionné en 3 trimestres.

En cas d'absence d'un enfant, il n'y a pas de remboursement possible du forfait sauf sur présentation d'un certificat médical attestant l'incapacité à patiner, les 15 premiers jours restent dûs.

Article 3: Les cours sont de 45 minutes minimum, les groupes comprennent au maximum 14 enfants

Pièces constitutives du dossier à rendre :

Les cases grisées du formulaire seront remplies par le club

- la fiche d'inscription dûment complétée,
- un **certificat médical** d'aptitude à patiner, uniquement pour les nouveaux licenciés
- OU le document santé à remplir pour les anciens licenciés
- une photo d'identité agrafée ou collée sur la fiche d'inscription
- le ou les chèques . En cas de **paiement total** en début de saison, une réduction de 5 % sur le montant des cours est accordée.
- si nécessaire : présentation de la carte Pass Région, présentation de la carte cézam au nom de l'enfant.
- la décharge signée pour les enfants concernés par un stage de ligue, stage pitchouns ou autre déplacement avec le groupe compétitions.

Au **dos de chaque chèque**, libellé à l'ordre de SGA, merci d'indiquer : **le nom de l'enfant**, ce à quoi correspond le chèque (adhésion-licence-patins, caution ou mois d'encaissement, nom de la compétition).

LE DOSSIER DEVRA ETRE COMPLET POUR QUE L'ENFANT PUISSE PATINER, aucune dérogation ne sera accordée, même pour les anciens !

Prévoir une semaine entre le dépôt du dossier COMPLET et le 1er cours